

ENTRETIEN
DE
M. LE COMTE DE MIRABEAU
ET DE
M. DUVAL D'ESPRÉMESNIL.

Le Renard & le Lion se rencontrerent.
Fab. de LA MOTTE.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

QUAND la réunion des trois Ordres s'opéra, M. d'Esprémesnil voulut au moins détourner les yeux du Sacrifice. Il se retira pendant quelques semaines, on prétend que ce fut en Normandie. De retour à Versailles, il fit quelques apparitions à la salle de l'Assemblée, mais sans faire sensation & plutôt pour épier ce qui s'y passàit que pour y coopérer lui-même. Enfin, il étoit présent à la séance, le jour, où au milieu des grands événèments qui viennent de se passer, la réunion d'abord imparfaite est devenue entière & complette par le désistement de toutes les protestations Désespéré de voir ses dernieres espérances s'évanouir, il sortait de l'assemblée tout morne & tout pensif, lorsque M. le Comte de Mirabeau l'apperçut & l'aborda, le choc fut un peu rude, mais il en jaillit des traits de lumiere qu'il faut précieusement conserver. Voici la conversation qu'ils eurent ensemble.

M. LE COMTE DE MIRABEAU.

QUOI donc, M. Duval, votre figure s'allonge bien triftement, conferveriez-vous encore quelque refte du mauvais levain ? Dans le mois dernier, quand l'ordre de la Nobleffe s'eft rendu dans la falle de l'affemblée Nationale, je n'ai pas été fort étonné que vous vous fuffiez dérobé à un fpectacle fi affligeant. Après tant d'efforts, de motions éloquentes, de difcours *magnifiques*, après avoir rédigé feul *des délibérations longues comme le bras.* (1) Pour prévenir le malheur d'une réunion, le coup devait être bien fenfible, mais actuellement lorfque tous les préjugés ceffent, lorfque tous les efprits fe rapprochent, ah, M. Duval, que voulez-vous qu'on penfe de votre difparition fi vous fuyez encore ? on va croire que vous ne pouvez pas vous diffimuler à vous-même, que votre maladie eft une de ces maladies honteufes qu'on cherche à guérir en fecret. On va vous comparer à ces oifeaux nocturnes, qui fuyent quand ils apperçoivent la lumière.

M. D'ESPRÉMESNIL.

QUAND on a fu par la réflexion s'élever à la hauteur des principes, les farcafmes de ceux qui les méconnoiffent ne fauroient ébranler. Vous me jugez mal, M. fi vous croyez que les événements puiffent produire de la verfatilité dans mes opinions; non, malgré l'affentiment de toute la Nobleffe à fa réunion avec le troifieme ordre, je l'ai dit & je dois le répéter : un long repentir fuivra bientôt cette funefte union ; c'en eft fait ; la conftitution n'eft plus ; les prétentions infolentes du tiers, font pouffées

(1) Qu'avez-vous donc fait ce matin à notre féance, demandoit quelqu'un à M. le Duc de M. . . . ., quelque temps avant la réunion de la Nobleffe ? *Ma foi*, répondit-il, *je n'en fais rien : d'Efprémefnil avec fon ftyle emphigourique, nous a rédigé une délibération longue comme le bras & claire comme l'Apocalypfe, à laquelle je n'ai pu rien comprendre.*

au dernier excès ; il demande, il exige l'interversion de tous les principes. L'indépendance des ordres est méconnue : cette ligne de démarcation qui les sépare depuis tant de siècles est détruite : plus d'intermédiaire entre le Roi & le Peuple ! on feint de vouloir attaquer une aristocratie chimérique pour jeter plus aisément les fondements du pouvoir démocratique. Hommes aveugles ! admirez donc les grands effets de cette liberté que vous préconisez ; vous le voyez : tous les liens sont brisés ; l'autorité du Roi est foulée aux pieds ; les membres de son auguste famille sont proscrits ; (1) ses fidèles serviteurs sont massacrés par une populace en fureur ; les torches de la sédition sont allumées par toute la France ! que les amis de l'ordre & de la paix contemplent cet affreux tableau & qu'ils me jugent : qu'ils disent, si je ne devrois pas me roidir contre une réunion qui sembloit consacrer les faux principes, que le troisième ordre avoit annoncés dès l'origine. . . . .

M. le Comte de Mirabeau.

Arrêtez, fougueux énergumène, cessez vos indignes clameurs ! vous ne vous doutez pas de notre situation, ou si vous la connoissez, vos alarmes sont celles d'un fourbe qui crie au feu pour voler la maison. Jamais une plus belle aurore ne s'est levée sur l'horison de la France. (2) cessez vos craintes hypocrites, & sur-tout

(1) M. d'Esprémesnil n'a pas toujours tenu le même langage ; nous en sommes fâchés pour un homme à principes comme lui. On sait que dans le dernier exil du parlement, au milieu d'un cercle de peres conscripts, après une violente diatribe contre les nouveaux tarquins, notre Brutus en perruque se leva & dit d'un ton d'inspiré : Messieurs, *nous ne serons jamais libres que nous n'ayons chassé toute la Bourbonaille.* Sans doute il auroit aussi voulu la remplacer par des Consuls & un Sénat ? & alors on se doute bien où il aurait pris les Consuls & les Sénateurs.

(2) Pendant le regne des Brienne & des Lamoignons, on dit publiquement à Westminster, qu'il falloit profiter du moment où des Ministres absurdes gouvernoient une nation épuisée, pour

ne travertiſſez pas en prétentions inſolentes, la réclamation des droits impreſcriptibles de l'homme ; trop longtemps ils ont été méconnus ; ils feront enfin reſpectés. Ennemi cruel de la liberté, vous la calomniez audacieuſement ; dites, quel eſt le Français qui s'en ſert de cette précieuſe liberté, pour fouler aux pieds l'autorité du Roi ? elle ne fut jamais plus ſacrée ; il ne fut jamais plus chéri ; toute la France retentit des vœux, des bénédictions du peuple. Votre cœur n'a donc pas partagé cette tendreſſe, cet enthouſiaſme que ce bon père inſpire à toute ſa grande famille..... Vous vous lamentez ſur le ſort malheureux des fidèles ſerviteurs du Roi ? Eh ! quels ſont-ils donc ces fidèles ſerviteurs ? nommez-les ſi vous l'oſez : vous proſtituez ce nom reſpectable à ces odieux agens du deſpotiſme ; à ces horribles vampires de l'état ; à ces traîtres à jamais exécrables, dont les forfaits appelloient l'éclatante vengeance du peuples. Pour nous, ſans cependant approuver la maniere dont on s'eſt fait juſtice, nous rendons graces au Ciel de la leçon ſalutaire que cet événement donne à ceux qui auroient été tentés de ſuivre l'exemple de ces hommes pervers. Il en eſt du corps politique comme du corps humain : il faut quelquefois fois évacuer le ſang vicié & corrompu, qui altère les principes de la vie ; ſeulement il eſt à ſouhaiter que ce ne ſoit jamais que des mains habiles & intelligentes qui adminiſtrent le remède. Au reſte ſi ces ſcènes terribles ont cauſé de l'effroi aux amis de l'ordre & de la paix, cet effroi ne ſera que momentané : « les repréſentans de la » nation vont verſer dans les cœurs inquiets, le baume » adouciſſant de l'eſpérance : la tranquillité de l'aſſem» blée va devenir peu à peu le fondement de la tranquil-

---

venger l'Angleterre du dernier traité de paix : M. Pitt repréſentant que l'occaſion n'étoit pas ſi belle qu'on le penſoit ; ne vous y trompez pas, dit-il alors ; la France touche à l'époque la plus brillante de ſon hiſtoire, & vous verrez qu'elle ſera aſſez heureuſe pour que la plus grande révolution s'opère ſans qu'il y ait de ſang répandu. Les événemens juſtifient bien la profonde ſagacité de ce grand politique.

» lité de la France & nos repréſentans prouveront à
» ceux qui ne connoiſſent pas les effets infaillibles du ré-
» gime de la liberté, qu'elle eſt plus forte pour enchaîner
» les peuples à l'ordre public, que toutes les cruelles,
» mais petites reſſources d'un gouvernement qui ne met
» ſa confiance que dans ces moyens de contrainte & de
» terreur. » (1).

M. D'ESPRÉMESNIL.

LA prévention vous ſéduit, M. & vous ne voyez les objets qu'à travers un milieu qui en altére la forme; pour apprécier ſainement la révolution qui ſe prépare, portez vos regards ſur le paſſé & oſez les étendre ſur l'avenir. Depuis plus de 800 ans la nation Françaiſe, à l'ombre de cet arbre monarchique, ſur lequel elle veut aujourd'hui porter la coignée, a été peut-être la plus heureuſe des nations de l'Europe : puiſſante & formidable au dehors, elle n'a point éprouvé au dedans, à beaucoup près auſſi ſouvent que la plupart des états qui l'avoiſinent, ces ſecouſſes, ces convulſions inteſtines qui les ont agités ſi cruellement. A cette conſtitution que vous renverſez, vous voulez en ſubſtituer une nouvelle, dont vous ne connoiſſez pas les effets & qui, à en juger par les événemens ſiniſtres qui l'annoncent, ne remplacera pas heureuſement l'ancienne. Tremblez de changer les idées reçues, de vous oppoſer à nos habitudes; les innovations en ce genre, ont preſque toujours des ſuites terribles. Voyez la Suéde, ſous la verge du Deſpotiſme; elle a ſenti le beſoin de la liberté; elle a briſé les chaînes; eſt-elle devenue libre? non : l'anarchie la plus affreuſe, pire mille fois que la rage des deſpotes, a régné à leur place; le malheur de tous a ſuccédé au malheur de quelques-uns, & la Suéde épuiſée après avoir ſouffert tous les genres de maux, a fini par ſe trouver heureuſe de retomber ſous ce même deſpotiſme, contre lequel ſon indignation

---

(1) Lettre de M. de Mirabeau à ſes commettans.

l'avoit armée. Pourquoi faut-il avoir à craindre pour nous une ſemblable deſtinée, lorſqu'il étoit ſi facile d'appliquer le remède convenable à la circonſtance : Eh ! Meſſieurs : payez les dettes & allez-vous-en ; tout ira bien enſuite. Vous redoutez les entrepriſes de l'autorité ; vous voulez prendre des meſures contre ſes invaſions & établir la ſurveillance nationale ; & pourquoi donc innover en ce genre ? l'égide patriotique des Parlements ne couvre-t-elle pas la nation ? La France pourroit-elle, ſans la plus monſtrueuſe ingratitude, oublier l'héroïſme récent du Parlement de Paris ? ſous la ſauve-garde de ce corps auguſte, que peut-elle donc avoir à redouter ? ſemblable à un de ces arbres immenſes accoutumés à braver la fureur des vents ; (1) & dont l'ombre bienfaiſante, protége au loin les débiles roſeaux qui les environnent, le Parlement de Paris eſt toujours prêt à s'expoſer à tout, & à continuer d'être le tuteur & le patron du peuple. Le courage inflexible qu'il a montré dans les temps orageux, eſt un garant bien ſûr de tout ce dont il ſeroit capable, ſi des circonſtances pareilles exigeoient un pareil patriotiſme.

M. le Comte de Mirabeau.

Le voila donc enfin produit au grand jour, ce ténébreux ſyſtême enfanté ſans doute dans ces comités nocturnes dont vous étiez l'ame : c'eſt de là que ſortoient ces bruits, ces inſinuations perfides contre les deſſeins de l'aſſemblée nationale, mais qui heureuſement n'ont pas trouvé d'autres partiſans que leurs auteurs. Les malheureux ! à qui donc prétendoient-ils en impoſer ? & vous, leur vil organe, croyez-vous pouvoir nous perſuader que vous êtes de bonne foi, lorſque vous criez que bientôt la conſtitution monarchique ne ſera plus & que de ſes débris va renaître la plus affreuſe anarchie ? Vous le ſavez très-bien, que jamais on n'a eu le deſſein d'anéantir la monarchie,

(1) Comparaiſon modeſte, familiere au perſonnage & plus juſte qu'elle ne le paraît ; car enfin il y a bien des bûches dans un ſi gros arbre.

mais qu'on veut ſeulement la purger des vices monſtrueux qui ont produit tant de maux. Oui, vous le ſavez, mais vous feignez de l'ignorer ; vous criez même le contraire, parce que vous voudriez en ſemant ainſi l'allarme, faire avorter un deſſein dont l'heureuſe exécution vous effraye ; par les ſuites terribles qu'il doit avoir pour les ariſtocrates. Qu'elle tremble cette horde perfide ! Non, nous ne nous contenterons pas de *payer les dettes* & qu'aurions-nous donc fait ſi nous laiſſions ſubſiſter la facilité d'en faire de nouvelles ? c'eſt à en tarir pour jamais la ſource que l'aſſemblée nationale va ſur-tout s'appliquer ; & pour y parvenir, ſon premier ſoin ſera de dépouiller les ariſtocrates de leur funeſte influence ſur le gouvernement : trop long-temps nous avons été les infortunées victimes de leurs manœuvres infernales & de leurs dilapidations exceſſives : il faut enfin que la France reſpire, & puiſque notre ſalut eſt lié à leur nullité, qu'ils deviennent nuls ; ou bien s'ils le peuvent, qu'ils prennent ſur eux de devenir bons citoyens, & alors ils ſe diſtingueront aſſez.... On le ſent bien, c'eſt cette alternative cruelle qui vous effraye, vous & vos pareils. Voilà le coup terrible que vous voudriez parer, en criant au feu, en jurant que tout eſt perdu, ſi on ne veur pas s'en tenir à l'ancienne adminiſtration, ſurveillée par les Parlemens. Les Parlemens ! Quelle cruelle dériſion ! Ah ! Monſieur Duval, quelle corde touchez-vous-là ?

M. D'EPRÉMESNIL.

Il eſt vrai, Monſieur, que rendre devant vous juſtice aux Parlemens, c'eſt s'expoſer à des récriminations inſultantes. Vous avez déjà fait à leur égard votre profeſſion de foi. Vous avez d'ailleurs trop de raiſons perſonnelles d'en vouloir à ce corps, pour ne pas crier *tolle*, lorſque l'occaſion eſt ſi belle. Des gens qui vous brûlent en détail, ne doivent-ils pas s'attendre à être pourſuivis par vous, le tiſon à la main ? Mais qu'importe ? Après la gloire d'avoir fait le bien, la plus grande eſt celle d'être malheureux pour l'avoir fait. Que dis-je, malheureux ? Non, ils ne peuvent pas le devenir. Au milieu de cette

troupe de forcénés, qui s'échauffent à l'envi dans votre Assemblée Nationale, & qui voudroient ramener le cahos; il faut l'espérer, il y aura des têtes mieux organisées, qui ne seront pas inaccessibles à la raison & à la reconnoissance, qui sauront apprécier le mérite, & voir l'indispensable nécessité de ces Augustes Corps : Non, je ne désespère pas de la chose publique, si on laisse subsister quelque chose d'utile à l'Etat, les Parlemens seront conservés.

M. le Comte de Mirabeau.

Êtes-vous bien soulagé ? Avez-vous assez vomi de calomnies ? D'un mot, je pourrois vous répondre, mais vous ne méritez pas qu'on s'irrite de vos injures. Vos traits se perdent dans l'intervalle immense qui vous séparent des sages Représentans de la Nation. Quant à ce qui me concerne dans votre Panégyrique des Parlemens, oh! soyez tranquille; ce ne sont point des raisons personnelles qui me feront voter leur extinction; je n'ai jamais écrit que ce que j'ai pensé, & je ne pus penser que ce que l'honneur & le patriotisme avouoient hautement. Jugez d'après cela si vos Arrêts ont pu m'atteindre. Pouvez-vous croire que je sois indigné d'avoir été traité comme les Raynal, les Buffon, les Voltaire, tous malheureux sur qui a été lancée la foudre Parlementaire ? Apprenez que depuis long-temps vos proscriptions ne décèlent qu'une ignorance intolérante, & sont pour les gens sensés un avertissement des vérités importantes qu'il faut chercher dans l'ouvrage proscrit. Ne craignez donc plus ma vengeance particulière. Non, je ne fais dans ce moment que partager les sentimens de toute la France pour les Parlemens. Ouvrez les cahiers d'une foule de Bailliages, & voyez le vœu formel de leur extinction : écoutez ce concert de voix, qui d'un bout du Royaume à l'autre les accusent & les condamnent. Tels sont pour les Parlemens, *& singulièrement celui de Paris*, les sentimens de ces Peuples, dont ils prétendent être les tuteurs & les Patrons. Quel incroyable excès d'arrogance & d'imposture ! Des gens pour la plupart inconnus; sans autre titre, sans autre qualité que celle qu'ils ont acheté;

des gens voués à l'Ariſtocratie, les éternels Miniſtres du pouvoir arbitraire. Ces ſortes de gens oſent s'intituler les Tuteurs & les Patrons du Peuple, de la Nation! Eh! depuis quand les maîtres ſont-ils ſous la tutelle, ſous la protection de leurs valets?

M. d'Esprémesnil.

Des déclamations vagues & inſignifiantes ne ſont pas des preuves; c'eſt aux faits que j'en apelle.

M. le Comte de Mirabeau.

Vous en appellez aux faits! Ah! j'y conſens: c'eſt là que je vous attendois. Bornons-nous au Parlement de Paris; à ce Parlement par excellence, l'objet de toutes vos complaiſances. Depuis ſon origine juſqu'à nous jours, quelle foule de faits que tous atteſtent que quand *cet auguſte Corps* n'a pas pu travailler à ſon petit deſpotiſme, il a baſſement ſervi celui des Rois. Je montrerai peut-être ailleurs la ſérie entière de ces faits; mais je ne veux parler ici que de ceux qui concernent le Parlement tel qu'il eſt depuis François Ier. qui, en introduiſant la vénalité des charges, a ſubſtitué, par-là même des gens de Loix *Doctores Legum* aux grands qui ſiégeoient auparavant. Voyez votre Parlement de Paris établi dans le Royaume, ſa funeſte Ariſtocratie ſous François Ier., en dépouillant iniquement de ſes biens le Connétable de Bourbon; Louis-François ſecond, en 1759, en rendant cet Arrêt fanatique, qui ordonne de tuer tous les Huguenots, par-tout où on les trouvera. Voyez ce Parlement, ligueur ſous Henri III, lui faiſant ſon procès, & ordonnant tous les ans une proceſſion en action de grace de ſon régicide. Voyez-le ligueur encore ſous Henri IV, armant des furieux contre le meilleur des Rois, le proſcrivant & défendant, *ſous peine d'être pendu*, de communiquer avec lui. Voyez-le, Frondeur ſous Louis XIV; enfin ſous Louis XV, lançant autant de décrets de priſe de corps contre les Moliniſtes, qu'on expédioit des lettres de cachet contre

les Janféniftes. Ces traits, & une infinité d'autres dont je vous fais grace, ne prouvent-ils pas clairement l'odieux fyftême d'Ariftocratie qu'a conftamment fuivi votre Parlement? Il eft tout auffi facile de faire voir que quand il n'a pu accroître fon influence & fon autorité dans l'Etat, il a baffement fervi le defpotifme des Rois. N'eft-ce pas lui qui enrégiftroit avec des cris de joie cet Edit, le triomphe affreux de l'intolérance, cet édit barbare qui a révoqué celui de Nantes? N'eft-ce pas lui qui faifant fi fouvent des remontrances inutiles & abfurdes, fe gardoit bien d'en faire fur les dragonades? N'étoit-ce pas lui qui enrégiftroit la capitation, & cette foule d'impôts défaftreux qu'ont créés & ce Louis le Grand, dont nous avons payé fi chèrement la grandeur, & ce Louis, jadis le bien aimé? N'eft-ce pas lui qui en 1757 enrégiftroit cet Edit, *portant peine de mort contre tous Auteurs & Imprimeurs de livres, tendant à émouvoir les efprits, & à porter atteinte à l'autorite du Roi*, confacrant ainfi le dernier excès de la tyrannie; « puifque la plus monf- » trueufe eft celle qui nous enlève la propriété de nos » penfées (1)? » N'eft-ce pas lui enfin, qui pour donner toutes les preuves poffibles de fon dévouement au defpotifme, réclamoit il y a huit mois la forme des Etats de 1614? Ainfi fes derniers efforts ont été une attentat contre la liberté.

M. D'ESPRÉMESNIL.

Puifque vous me forcez à parler de moi, à vaincre ma modeftie, pour rappeller une époque à jamais mémorable, que votre partialité oublie, je vous demanderai ce que fignifioient donc, pendant les mois d'Avril & de Mai de l'année dernière, ces applaudiffemens univerfels prodigués au Parlement de Paris, cet enthoufiafme excité par la vigueur de fes arrêtés? Que fignifioienr ces couronnes que la reconnoiffance des Peuples m'offroit à l'envi à Mar-

(1) Montefquieu.

ſeille, à Aix, à Lyon & dans la plupart des autres Villes que j'ai traverſées en revenant des ces Iſles, où l'on avoit voulu me punir d'avoir trop aimé ma patrie ? Ai-je donc mendié ce glorieux triomphe ? Ou ſi je l'ai mérité, ſi par mes conſeils le Parlement a ſauvé la France, comment lui & moi avons-nous pu devenir ſi vîte les objets de la publique indignation (1) ?

M. LE COMTE DE MIRABEAU.

La ſolution de ce problême n'eſt pas difficile à trouver ; elle eſt toute entière dans une Fable de la Fontaine, que je vous conſeille de lire : vous y verrez ces deux vers qui donnent la réponſe à la queſtion que vous faites :

« Un petit bout d'oreille échappé par malheur,
» Découvrit la fourbe & l'erreur. »

plus bas, vous verrez encore dans la moralité de la même Fable :

» Force gens font du bruit en France,
» Par qui cet apologue eſt rendu familier ».

oui, j'avoue qu'il eſt bien triſte de vivre ainſi plus long-temps que ſa gloire, de recevoir des couronnes qui ne couronnent plus ; mais c'eſt vous-même que vous devez accuſer de ces changemens ; ſi vous n'aviez pas laiſſé tomber le maſque ; ſi après avoir demandé

(1) M. d'Eſprémeſnil ſe pitoyoit ainſi très-ſouvent ſur ſon ſort & ſur la biſarre verſatilité de l'opinion publique ; avouons en effet qu'il eſt bien dur pour un héros qui a reçu tant de couronnes, qui a été mis ſur tant de tabatières, de ſe voir ainſi ſévré ſi promptement de ſa gloire, & de finir par ſe trouver heureux d'avoir encore, en ſortant de France, ſa pauvre tête ſur ſes épaules : tout le monde ſait ce qui lui arriva à un ſouper, où il faiſoit ſes lamentations ordinaires, ſur l'inconſéquence des Pariſiens qui, un an auparavant, diſoit-il, ne trouvoient pas aſſez de lauriers pour lui, & qui maintenant le brûleroient tout vif, s'ils le tenoient ; il n'y a rien de ſurprenant, répondit une femme, rien ne ſe brûle ſi aiſément que le laurier fané.

les Etats-Généraux, vous & votre Parlement de Paris, vous ne vous étiez pas ingérés de réclamer la forme de 1614; si comme à ces Etats de 1614, la haute Magistrature jouoit le premier rôle dans le troisième ordre; elle n'avoit pas cru, malgré l'annoblissement qu'elle a obtenu depuis, qu'il fut au-dessous de sa dignité de demander à être admise dans ce troisième ordre; si vous personnellement, depuis la convocation, vous ne vous étiez pas abandonné à tout le délire de l'Aristocratie; si enfin votre Parlement de Paris, au lieu de décéler par son silence le peu d'intérêt qu'il prend à la chose publique, ou plutôt l'intérêt contraire qui l'anime, se fût hâté de décreter de prise de corps cet exécrable Lambesc, qui n'a pas craint d'attenter à la vie d'un vénérable vieillard qui lui tendoit des bras supplians, peut-être alors l'édifice de votre gloire ne se seroit-il pas écroulé si vîte, peut-être alors l'Assemblée Nationale se fût elle contentée de supprimer la vénalité des charges, de réformer le Code Civil & Criminel, & de diminuer des deux tiers le ressort de votre Parlement; ou si justement allarmé du danger qu'il y auroit à laisser subsister des corps dont l'organisation particulière & tant de faits prouvent les grands inconvéniens, elle se fut décidée à les anéantir, au moins seriez-vous peut-être mort au lit d'honneur. Mais quelle énorme différence entre ce plan & celui que vous & votre Parlement avez suivis! A peine rappellés à vos fonctions, vous avez commencé par désavouer les principes apparens de liberté, que vous aviez annoncés; vous vous êtes dévoués hautement à l'Aristocratie par cet odieux arrêté, dans lequel vous osiez solliciter la forme des Etats de 1614, cette forme injuste & vexatoire si favorable aux Aristocrates, & par conséquent si funeste à la Nation. Enfin, depuis que la Nation est assemblée, de quelle évidence n'est-il pas que les Parlemens sont désespérés d'avoir demandé les Etats-Généraux, que cependant nous ne leur devons pas, puisque c'est la nécessité qui les a convoqués? Au milieu de la

joie publique, de cette fête de la liberté, des cris de la reconnoiſſance, qui dans toute l'étendue du Royaume ſe réuniſſent ſur l'Aſſemblée Nationale; a-t-on vu les Parlemens mêler leurs accens à ceux des bons François, & montrer ainſi que leurs intérêts ne ſont pas différens? Les a-t-on vu dans ces derniers jours, à jamais mémorables, où l'énergie patriotique vient de ſe développer avec tant de ſuccès? Les a-t-on vu ſeconder la diſpoſition Nationale, au moins par l'expreſſion de leurs vœux? Non; ils ont redoublé leurs efforts pour prévenir les effets de l'enthouſiaſme général pour la liberté. Il falloit ſe liguer contre nos ennemis, il falloit unir ſes forces contre ces bataillons envoyés de toutes parts par les Agens du deſpotiſme..... Eh bien! les Parlemens de Bordeaux, de Dijon, de Beſançon, de Rouen, &c. ſe hâtent de rendre des Arrêts contre les attroupemens. L'un d'eux défend expreſſément de s'aſſembler au nombre de plus de trois. Les traîtres! pouvoient-ils donc ſe perſuader que leurs arrêts produiroient d'autre effet que celui de manifeſter leurs perfides intentions? Le Parlement de Paris, il eſt vrai, n'a pas oſé prendre cette voie, mais ſa conduite antérieure & ſes principes connus, mais les vôtres, mais vos infernales manœuvres à vous qui avez été ſi long-tems ſon ame (1) & qui probablement l'êtes encore: tout cela permet-il de douter du ſentiment qu'il éprouve en ce moment? Et cette lettre qu'il a dernièrement adreſſée à l'aſſemblée nationale, comment faut-il l'interpréter? Quoi donc! le Parlement de Paris ſi près de Verſailles écrit une lettre à la nation! auroit-il donc eu l'arrogance de vouloir traiter d'égal à égal avec elle, lui qui eſt redevable à cette nation de tout ce qu'il eſt; lui qui par conſéquent doit être avec elle dans les termes du reſpect le plus profond? Eh quelle lettre encore écrit-il? une lettre remplie d'expreſſions indé-

(1) Il y a un vieux adage qui dit que les corps n'ont pas d'ame, c'eſt ici le cas de l'application.

centes, qui ont excité un murmure général : une lettre dont les expressions sont un outrage à la Majesté, à la dignité souveraine de la Nation. On viendra ensuite nous dire pour excuser une pareille indécence, que *c'est une faute involontaire*, (1) *que dans une circonstance aussi critique on ne s'attache guères aux mots* : Oh! de pareilles excuses n'excusent pas, le Parlement de Paris ne connoît-il donc plus la valeur des mots? *le plus ancien, le plus respectable Tribunal de l'Europe*, comme il s'intitule, ne sait-il plus s'exprimer convenablement, & quand il prétend témoigner sa reconnoissance, ne le sait-il faire qu'en outrageant ceux qu'il remercie? . . . Ah! il est temps enfin que la France qui voit luire les premiers jours de la liberté, la venge de ses éternels ennemis; il est temps enfin que le grand ouvrage de notre régénération s'accomplisse & que l'empire des Parlements, fondé tout entier sur nos maux, s'écroule avec sa base.

P. S. M. de Mirabeau prononça ces derniers mots sans être entendu. Depuis quelques instants le sieur Duval avoit perdu tout-à-fait contenance; il éprouvoit une de ces crispations de nerfs qui décomposent toute la figure : mais ce fut bien pis quelques jours après, lorsque se trouvant à l'assemblée, on apprit la triste histoire du sieur Foulon. Qu'a-t-il donc fait, s'écria d'un air inquiet M. Duval? Qu'a-t-il donc fait? Comment a-t-on pu le traiter ainsi? C'est, répondit une voix qui partoit du milieu de l'assemblée, parce qu'on a trouvé dans ses papiers votre correspondance avec lui. Frappé comme d'un coup de foudre, il disparut aussi-tôt. On a publié qu'il étoit allé à Londres, mais le sieur d'Espremesnil vient lui-même de détromper à cet égard l'assemblée nationale, il a reparu à Versailles, il a dit que les bruits qui avoient couru sur sa fuite en Angleterre, étoient sans fondement, qu'il n'avoit point quitté le Royaume. Avec sa sagacité

(1) Discours de M. de Saint-Fargeau.

ordinaire, il a peut-être pressenti qu'un homme comme lui n'eût pas trouvé à Londres ce qu'il y auroit été chercher. Dans ce pays où la liberté a un culte public, ceux qui ont élevé contre elle leur voix sacrilège, de quelqu'endroit qu'ils viennent, sont voués au mépris & à l'indignation; aussi ceux de nos Messieurs qui s'y sont rendu ont-ils été honnis & conspués généralement. On dit même qu'il n'y a pas d'honnêtes gens dans les cafés de Londres, qui ne *tostent* aux Communes de France.

FIN.